

 Le fichier affiché ci-dessous est déclaré valide et conforme à l'original par signature du serveur.

Journal officiel électronique authentifié n° 0218 du 13/09/2024

13 septembre 2024

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 4 sur 79

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Arrêté du 11 septembre 2024 modifiant l'arrêté du 28 juillet 2021 fixant les dates de commencement et de fin de l'expérimentation de la circulation inter-files

NOR : IOMS2423672A

Le ministre de l'intérieur et des outre-mer,

Vu le code de la route ;

Vu le décret n° 2021-993 du 28 juillet 2021 portant expérimentation de la circulation inter-files, notamment son article 5 ;

Vu le décret n° 2022-786 du 4 mai 2022 modifié fixant la liste des voies et portions de voie réservées à certains véhicules pour les jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ;

Vu l'arrêté du 28 juillet 2021 modifié fixant les dates de commencement et de fin de l'expérimentation de la circulation inter-files (NOR : INTS2121741A) ;

Considérant les dates de fin d'activation des voies réservées à certains véhicules pour les jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 sur les réseaux routiers concernés en Ile-de-France ;

Considérant qu'aucune raison ne s'oppose à la prolongation de l'expérimentation de la circulation inter-files,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'article 1^{er} de l'arrêté du 28 juillet 2021 susvisé est ainsi modifié :

1° La date : « 14 septembre 2024 » est remplacée par la date : « 31 décembre 2024 » ;

2° Au second alinéa, les mots : « à compter du 15 juillet 2024 » sont remplacés par les mots : « du 15 juillet 2024 au 15 septembre 2024 ».

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 11 septembre 2024.

Pour le ministre et par délégation :
La déléguée à la sécurité routière,
F. GUILLAUME